



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
www.ville-sannois.fr

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

N°2025/135

OBJET : CESSION DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE) –CONVENTION AVEC LA SOCIETE CTR-OSEE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
LE ONZE DECEMBRE,

Le Conseil Municipal de la Commune de SANNOIS, légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est assemblé au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard JAMET,

ETAIENT PRESENTS : Monsieur JAMET Maire,
M. WILLIOT, Mme TROUZIER EVEQUE,
Mme ABDELOUHAB, M. PORTIER, Mme CAMPAGNE,
M. PURGAL, Mme BRULE, Mme CAPBLANC,
M. FABRE, M. BOISCO
Adjoint
Mme AUBIN, Mme FAUCONNIER, Mme RICARD,
Mme HELT, M. PERRET, Mme QUEYRAT-MAUGIN,
M. ROZOT, Mme ENGUERRAND
Conseillers Délégués
M. KERGOAT, M. HUMEAU, M. PONCHEL, Mme SAIDI,
M. LEGUEIL, M. LAMARCHE, M. ZAMBUJO,
M. FLEURIER, Mme RODRIGUEZ, Mme CHRISTIN,
Mme JACQUET-LEGER, M. GORZA, et M. FLAMENT
Conseillers Municipaux,
formant la majorité des membres en exercice.

Le nombre de conseillers en exercice est de 35

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. GUEUDIN	à	M. JAMET
Mme ACHOUR	à	Mme CAPBLANC

ABSENT : M. BOULIGNAC

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ROZOT

LE CONSEIL MUNICIPAL,



Pour le Maire
Par délégation
Directrice Générale des Services
C. NOUILLETAS

Exécutoire en vertu de l'article L 2131-1 DU CGCT
A.R. du 10.12.2025

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823-9095.12.11- DL2025 - A35 - DE

Publiée le 10.12.2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025/135 du 11 décembre 2025

OBJET (758) : CESSION DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE) –CONVENTION AVEC LA SOCIETE CTR-OFEE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2121.29, L.2122.21,

Vu le Code de l'Energie et notamment l'article L.221-7,

Vu le Décret n° 2021-712 du 3 juin 2021 relatif à la cinquième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie,

Considérant qu'il reste dans l'intérêt de la Ville de Sannois de poursuivre son association avec le bureau d'études CTR-OFEE afin d'optimiser la vente des Certificats d'Economies d'Energie obtenus à l'issue de travaux de rénovation ou de requalification thermique,

Considérant l'évolution à la hausse du marché de vente et d'achat des certificats d'économies d'énergie,

Vu l'avis des IIIème et Ière Commissions,

Après avoir délibéré,

Vote(s) Pour : 26

Vote(s) Contre : 2

Abstention(s) : 6

DECIDE :

Article 1^{er} : d'approuver le projet de convention avec la société CTR-OFEE dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Énergies ci-annexée.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ci-jointe.

Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.

AINSI DELIBERE,

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Bernard JAMET
Vice-Président
Communauté d'Agglomération Val Parisien



LE SECRETAIRE DE SEANCE

Roger ROZOT
Conseiller municipal
délégué aux collectifs citoyens autour
du développement durable